

Services aux personnes et vente en espace rural

RNCP38390 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	CAPA — Certificat d'aptitude professionnelle agricole
Code(s) NSF	312, 330
Formacode(s)	34525, 42056
Code(s) ROME	D1106, K1303, D1102, K1304, K1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2028

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE · SIRET : 11007001800012

Partenaires habilités

109 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 109 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASS ENSEIG FOR PRF AGR BLAIN DERVAL	78595022100016	Former et organiser l'évaluation
ASS ENSEIGNE PROFESSION PRIVE AGRICOL	38972793400017	Former et organiser l'évaluation
ASS FAM DE GESTION DU LEAP DU TERTRLYCEE PROFESIONNEL NOTRE DAME	78630328900031	Former et organiser l'évaluation
ASS FAMILIALE DE GESTION DE L EAP	33348856700038	Former et organiser l'évaluation
ASS FAMIL LYCEE AGRICOLE JEAN MONNET	33509392800018	Former et organiser l'évaluation
ASS FORMATION PROMOTION EM MILIEU RURAL	78635274000017	Former et organiser l'évaluation
ASS GESTION LYCEE PRIVE ENSEIG AGRICOLE	78053714800014	Former et organiser l'évaluation
ASS MAISON FAMILIALE PT DU GARD	39904081500017	Former et organiser l'évaluation
ASS MAISON FAMILIALE RURALE EDUC ORIENT	78592526400018	Former et organiser l'évaluation
ASSOCIATION DE GESTION DU CFA MTA	92333806500017	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 109 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp38390-services-aux-personnes-et-vente-en-espace-rural/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La notion de services aux personnes et aux territoires est à la croisée de grands enjeux de la société française :

- Le vieillissement de la population et l'attention portée au grand âge et à l'autonomie ;
- L'accès à une offre de services pour les populations en zone rurale ;
- L'inclusion numérique.

Dans ce secteur aux activités très diverses, l'essentiel de la main d'œuvre est salariée. Ces activités peuvent aussi être exercées à titre bénévole, non salarié, ou dans certain cas en travailleur indépendant.

Dans un même temps, de façon hétérogène, certains territoires ruraux se repeuplent créant ainsi une recomposition sociale. L'augmentation de la population rurale résulte de l'arrivée de nouvelles populations originaires de la ville, au sein desquelles plusieurs profils ont pu être identifiés tels que les jeunes familles, les retraités ou encore une nouvelle génération d'entrepreneurs ruraux sans oublier la migration vers les campagnes de demandeurs d'emploi. Cette redynamisation facilitée par le développement de nouvelles mobilités et technologies redéfinit les liens tissés dans les territoires de vie et/ou de travail.

Le vieillissement de la population ainsi que la présence de nouveaux habitants dans l'espace rural entraînent de nouveaux besoins, notamment en matière d'intervention sociale. Cela soulève diverses questions telles que la proximité et l'accessibilité des services pour les utilisateurs. En effet, la dispersion de l'habitat en milieu rural et la fermeture de nombreux services rendus à la population rendent plus complexe qu'en ville l'accès aux prestataires de service.

Dans l'espace rural l'étendue et la polyvalence de l'offre de services aux personnes et aux territoires sont essentiels. De nouvelles modalités d'accès aux services publics se développent.

« L'accueil social » à la ferme, source d'activités dans les zones rurales, se structure[4] de plus en plus pour répondre aux sollicitations de la part d'institutions sociales et des accueillants ruraux. Les entreprises, associations, collectivités qui proposent des services sociaux, de « confort » ou des prestations liées aux loisirs, à la culture ou à l'accès au numérique contribuent à l'attractivité, à l'animation et à la cohésion des territoires ruraux.

Ces activités de services à la personne ont en commun leur lieu d'exercice qu'est le domicile du client (domicile personnel et structure collective), et le fait de bénéficier d'un traitement fiscal particulier visant à développer et à structurer le secteur. Certains services sont également soutenus au titre des politiques de protection sociale à destination des publics fragiles.

ACTIVITÉS VISÉES

Pour le champ professionnel "services aux personnes" :

Le titulaire du diplôme est un employé qualifié de niveau 3, qui assure des activités de services aux personnes, qui se définissent comme l'ensemble des activités contribuant au mieux-être des personnes. Il s'agit d'un secteur très diversifié et le titulaire du diplôme exerce son métier auprès de nombreux publics et notamment des publics dits fragiles : petite enfance, personnes handicapées, personnes âgées ou/et dépendantes.

Il réalise ses activités sous le contrôle d'un encadrement ou de l'employeur, mais il doit faire preuve d'initiatives dans les tâches d'entretien et d'hygiène et dans les relations qu'il entretient avec les personnes dont il a la charge.

Activités visées :

1. Communique dans le respect de la vie privée des personnes
 - 1.1. Prend connaissance des demandes
 - 1.2. Traite les informations pour assurer la continuité du service aux personnes
2. Organise, gère son travail et inscrit son activité dans le contexte de la structure qui l'emploie ainsi que dans la vie sociale et citoyenne
 - 2.1. Respecte le planning de travail en appliquant les consignes reçues
 - 2.2. Intègre son activité dans le fonctionnement général de la structure
 - 2.3. Utilise le matériel et les produits nécessaires à son activité
 - 2.4. Exécute le travail dans le respect des règles relatives à sa santé et à la sécurité
 - 2.5. Utilise les différents documents de la vie professionnelle et sociale
3. Met en oeuvre les différentes techniques liées aux services aux personnes
 - 3.1. Prépare et distribue des repas
 - 3.2. Entretient le cadre de vie
 - 3.3. Développe et maintient l'autonomie des personnes à travers des tâches de la vie quotidienne
 - 3.4. Participe à la définition et à la mise en oeuvre des activités d'éveil

Pour le champ professionnel "accueil-vente" :

Le titulaire du diplôme est un employé qualifié de niveau 3, qui assure des activités d'accueil - vente. Il exerce son métier auprès de publics et clients divers, dans des commerces ruraux, de proximité et de première nécessité, dans des activités de services, et dans des commerces non sédentaires. Ces métiers s'exercent au sein de magasins de détail en alimentation générale ou spécialisée, d'entreprises artisanales (fromagerie, boucherie, boulangerie, ...), de petites et moyennes surfaces ou sur les marchés, par exemple. Le titulaire de l'emploi est en contact avec les clients, il doit faire preuve d'une certaine rigueur et autonomie dans les tâches et dans les relations qu'il entretient avec les clients. Il réalise les activités sous le contrôle d'un encadrement ou de l'employeur.

Activités visées :

1. Communique pour répondre aux besoins du client
 - 1.1. Assure l'accueil de la clientèle
 - 1.2. Relais les informations dans l'entreprise
2. Organise et gère son travail
 - 2.1. Respecte le planning de travail
 - 2.2. Prépare le matériel et les produits nécessaires à son activité
 - 2.3. Exécute le travail dans les règles relatives à la santé et la sécurité et le respect de l'environnement
 - 2.4. Utilise les différents documents de la vie professionnelle et sociale
3. Met en oeuvre les différentes techniques d'accueil et de vente
 - 3.1. Assure une présence sur le lieu d'accueil ou le lieu de vente
 - 3.2. Vérifie la conformité des produits mis en vente
 - 3.3. Assure la gestion des produits
 - 3.4. Assure la conservation et le magasinage
 - 3.5. Assure la tenue des documents commerciaux
 - 3.6. Assure la tenue de caisse
4. Assure l'entretien et à l'aménagement du local d'accueil ou du lieu de vente
 - 4.1. Assure l'hygiène et à l'entretien des locaux
 - 4.2. Assure l'embellissement des locaux

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences générales

CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

CG1.1 - Prendre position dans une situation à caractère social et civique

CG1.2 - Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

CG2- Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

CG2.1- S'exprimer à travers une réalisation personnelle

CG2.2- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

CG3 - Interagir avec son environnement social

CG3.1 - Adapter son langage et son comportement aux situations de communication

CG3.2 - S'approprier les normes et cadres de références d'un collectif

Compétences professionnelles

CP4- Établir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement

CP4.1 Adopter un mode de communication tenant compte des besoins de la personne

CP4.2 Mettre en oeuvre des activités favorisant le maintien ou le développement du lien social

CP5- Réaliser des interventions d'aide à la personne

CP5.1 Effectuer des préparations culinaires et des travaux d'entretien du cadre de vie, dans une perspective de confort, d'hygiène et de sécurité

CP5.2 Aider la personne dans des activités de la vie quotidienne

CP6 - Réaliser des activités de vente

CP6.1 Maintenir l'espace de vente en état marchand

CP6.2 Accompagner le client dans son acte d'achat

CP7 – S'adapter à des enjeux professionnels locaux

Blocs de compétences

RNCP38390BC01 — Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux

LISTE DE COMPÉTENCES

- Prendre position dans une situation à caractère social et civique
- Utiliser des outils dans des situations de la vie courante

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38390BC02 — Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'exprimer à travers une réalisation personnelle
- Adopter des comportements favorisant son équilibre personnel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38390BC03 — Interagir avec son environnement social

LISTE DE COMPÉTENCES

- Adapter son langage et son comportement aux situations de communication
- S'appropriier les normes et cadres de références d'un collectif

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38390BC04 — Etablir une communication avec la personne et son entourage en lien avec son environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

- Adopter un mode de communication tenant compte des besoins de la personne
- Mettre en oeuvre des activités favorisant le maintien ou le développement du lien social

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38390BC05 — Réaliser des interventions d'aide à la personne

LISTE DE COMPÉTENCES

- Effectuer des préparations culinaires et des travaux d'entretien du cadre de vie, dans une perspective de confort, d'hygiène et de sécurité
- Aider la personne dans des activités de la vie quotidienne

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38390BC06 — Réaliser des activités de vente

LISTE DE COMPÉTENCES

- Maintenir l'espace de vente en état marchand
- Accompagner le client dans son acte d'achat

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

RNCP38390BC07 — Unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi

LISTE DE COMPÉTENCES

- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation de certification définie par le règlement d'examen

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le secteur des services à la personne a de larges contours et les emplois de services s'organisent et se construisent à partir des demandes des populations locales. Le secteur couvre une grande palette de métiers, d'emplois et d'activités, dont celles liées au milieu rural. Elles concernent la tenue de petits commerces alimentaires et de proximité, les soins aux animaux, ou encore les activités d'accueil de très jeunes enfants. Elles mobilisent également des compétences du secteur du bâtiment pour des petits travaux d'entretien de la maison ou d'adaptation du logement à la dépendance. Des techniques de bases des préparations culinaires sont en particulier requises dans les activités d'aide à domicile.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Aide à domicile, garde malade, employé à domicile auprès d'enfants (employé familial, nourrice, garde d'enfant à domicile, auxiliaire de vie auprès d'enfants)

Assistant à la vie quotidienne des personnes âgées, dépendantes ou handicapées

Assistant de vie scolaire, agent territoriale spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), employé de structures d'accueil pour la petite enfance (crèche, halte-garderie...).

Employé de structures (maisons de retraites, EHPAD...) pour les personnes âgées ou/et dépendantes (à l'exclusion des soins).

Employé de collectivités locales (cantine, entretien des locaux...), agent des services hospitaliers, agent de propreté hospitalière, agent hôtelier hospitalier.

Employé de structures d'accueil de loisirs en milieu rural (gîtes, chambres d'hôtes...).

Vendeur en alimentation (générale, produits frais, fruits et légumes, épicerie, boucherie-charcuterie, poissonnerie, boulangerie-pâtisserie), en prêt-à-porter, en bricolage, en équipement du foyer, en articles de bazar.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 574 €
Familles professionnelles (FAP)	R1X60 — Vendeurs en produits alimentaires · tension 3/5 (Modérée) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible) S0X42 — Boulangers, pâtisseries · tension 4/5 (Élevée) T1X60 — Personnels de ménage chez des particuliers · tension 5/5 (Très élevée) T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie · tension 5/5 (Très élevée) T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	181 801
Jugés difficiles à recruter	52 %
Emplois saisonniers	18 %

Familles professionnelles (FAP)

R1X60 — Vendeurs en produits alimentaires
R3X80 — Maîtrise des magasins
R4X92 — Cadres du management des magasins
S0X42 — Boulangers, pâtisseries
T1X60 — Personnels de ménage chez des particuliers
T2A60 — Aides à domicile et auxiliaires de vie
T2B60 — Assistants maternels, auxiliaires de puériculture, assistants familiaux et gardes à domicile

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi la préparation prévue aux articles D. 811-147 à D. 811-147-3

ou

avoir 18 ans

et justifié avoir occupé un emploi d'ouvrier qualifié dans un secteur professionnel en rapport avec la spécialité du diplôme pendant l'équivalent d'au moins deux années à temps plein à la date du début des épreuves.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est désigné par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, organisateur de l'examen. Il est présidé par un fonctionnaire de catégorie A de l'enseignement agricole public.

Il est composé d'enseignants des établissements d'enseignement agricole publics ou privés sous contrat justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une spécialité préparant au certificat d'aptitude professionnelle agricole pour les deux tiers au maximum et de professionnels représentant les emplois visés par les spécialités du diplôme.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	6 588 €
Selon la branche	5 000 € – 6 984 €
Prise en charge	Branches concernées
6 588 €	Valeur par défaut · 198 branches
6 984 €	CPNE Boulangerie-pâtisserie industrielles, CPNE du négoce et de l'industrie des produits du sol, engrais et produits connexes, CPNE industries alimentaires diverses, CPNEFP de l'habillement, mercerie, chaussure et jouet, CPNEFP de la branche des industries de produits alimentaires élaborés
5 709 €	CPNEFP de la branche commerce de détail de l'habillement et articles textiles, CPNEFP de la branche des entreprises du bureau et du numérique (commerces et services)
6 102 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
5 899 €	CPNEFP Sports Loisirs
5 772 €	CPNEFP de la Restauration rapide
5 700 €	CPNEFP de la branche négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
5 654 €	CPNEFP Branche du Commerce de Détail Non Alimentaire

5 500 €	CPNE du Commerce de détail et de gros à prédominance alimentaire
5 000 €	CPNE du commerce de détail alimentaire non spécialisé

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2028
Date de dernière délivrance possible	31/12/2030

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP25085

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38390/>

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	111
Organismes gestionnaires (CFA)	85
Organismes formateurs	102
Régions couvertes	13
Départements couverts	62
Organismes certifiés Qualiopi	100
Sessions	de 09/2024 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).